

COMMENT CHOISIR SON INSTRUMENT ?

Est-on physiquement mieux disposé pour un instrument plutôt que pour un autre ?

« Il a des mains immenses, on en fera un pianiste ou un violoncelliste » ; « il a de l'énergie à revendre, il jouera des percussions » ; « il a un souffle d'enfer, il fera de la trompette » ; « il est asthmatique, mieux vaut choisir le violon » ; « il a de si grandes oreilles qu'il sera chef ou compositeur ».

Voici quelques exemples (parfois outranciers) de ce que l'on peut entendre.

Pourtant , un enfant n'a a priori pas de raison d'être aiguillé vers un instrument plutôt qu'un autre à cause d'un trait dominant de son physique ou de son caractère.

C'est exceptionnel qu'une incidence soit décisive sur le cheminement musical d'un enfant, et lorsqu'elle se présente, c'est au contraire pour pallier un problème physique : une petite main peut s'avérer rapide et tonique par exemple.

Ce qui prime avant tout et ce qui sera déterminant, c'est la passion, la volonté et l'envie... Aux parents et aux pédagogues de savoir donner envie !

Y a-t-il des instruments plus difficiles que d'autres ?

Il est évident que la flûte à bec est certainement l'instrument à vent le plus facile pour débiter. En dehors de cet instrument, débiter avec la guitare est plus simple qu'avec le violoncelle. Il existe également des instruments dont le son est déjà défini, comme le piano et le tuba. En revanche, le violon, le hautbois, la trompette ou la flûte par exemple nécessitent l'acquisition d'une technique uniquement pour fabriquer le son. Mais on ne peut pas décemment dire qu'il est plus facile d'apprendre le piano que le violon : si la difficulté n'est pas présente au départ, ce sera peut-être plus tard qu'elle apparaîtra.

Ce qui définit la difficulté d'un instrument, c'est le niveau du goût de l'effort de l'enfant et le niveau de pratique que l'on compte obtenir. Plus la barre est placée haut, plus les difficultés et les satisfactions seront grandes : « A petit effort, petite récompense. »

Des prédispositions de goût.

Certains enfants seront sensibles à la douceur d'un son grave, à l'éclat d'une trompette,... Chacun aura un avis sur la question et l'exprimera avec ses mots.

Il n'appartient pas aux parents de choisir l'instrument : ce sont les enfants qui doivent faire le choix.

En amont, les parents devront guider les enfants en leur proposant un éveil musical, une culture auditive, mais au moment du choix, leur rôle se limitera à observer et à apprendre à connaître, simultanément, les instruments et leurs enfants.

Si les enfants peuvent avoir, très jeunes, un goût musical précis, ils ont une approche globale de la musique jusqu'à environ 8 ans. Ce n'est qu'à partir de cet âge qu'ils pourront faire un choix plus analytique et préciser eux-mêmes leurs goûts.

La période de l'adolescence.

Le moment de l'adolescence, période difficile à passer, est souvent le moment que choisissent les ados pour arrêter la musique. Les conflits traditionnels avec les parents, l'augmentation du travail scolaire sont autant de bonnes raisons d'arrêter une activité choisie au départ par les parents.

Un argument souvent avancé par les ados est qu'ils n'ont pas choisi leur instrument et que, s'ils avaient dû le choisir, bien évidemment, ils n'auraient jamais choisi celui imposé par leurs parents.

Il est donc extrêmement important que le jeune musicien soit maître de son choix. Les parents pourront lui faire remarquer – avec tact mais clairvoyance (et à dose homéopathique) – et lui rappeler que c'est bien lui qui a choisi cet instrument.

Peut-on changer d'instrument ?

Il existe deux raisons pour changer d'instrument :

- L'enfant a appris un premier instrument (très souvent, le piano) afin d'acquérir une pratique instrumentale en attendant d'avoir physiquement l'âge de jouer de l'instrument prévu depuis longtemps.
- L'enfant ou les parents se sont trompés : l'instrument choisi ne plaît pas. Tout le monde peut se tromper et il est important que l'enfant comprenne que ce choix n'est pas gravé dans le marbre et qu'il vaut mieux changer d'instrument que d'arrêter totalement sa musique.

Quelle que soit la raison, il est toujours possible de changer d'instrument. Si l'on s'aperçoit que l'enfant ne veut plus aller au cours, il peut être bénéfique de lui proposer une solution moins radicale que l'abandon.

Il faut toutefois insister pour finir l'année et profiter de ce laps de temps pour étudier un autre instrument, rencontrer un autre professeur. Il peut étudier en connaissance de cause ce qu'il attend de son nouvel instrument : il est alors plus déterminé et peut s'investir davantage.

Vérifiez également que c'est bien l'instrument qui ne plaît pas, et pas une autre raison comme une mésentente entre le professeur et l'élève ou une autre activité que l'enfant voudrait faire et qui se déroule en même temps que le cours.

Parfois, le fait d'enlever une pression fait que l'enfant va mieux vivre le cours et continuer ce premier instrument.

Si sa décision d'arrêter est déterminée, proposez-lui une solution pour éviter de le mettre au pied du mur en l'obligeant à choisir entre l'abandon et le conflit avec les parents, ou continuer une activité qui lui déplaît.

Quel âge, quel instrument ?

De par sa précocité, Mozart fut et est toujours une plaie pour des générations d'enfants. Les professeurs de musique voient chaque année arriver de tous petits bonshommes et bonnes femmes que les parents poussent à commencer à apprendre un instrument, voulant

absolument offrir à leur enfant une éducation et surtout ne pas leur faire manquer une vocation musicale.

Pour chaque instrument un âge minimum est requis.

Les paramètres de cet âge minimum dépendent de facteurs physiques ; par exemple, il faudra que les mains de l'enfant soient assez grandes pour obtenir un certain écartement des doigts, ou bien il sera indispensable que les incisives aient repoussé. Il faudra également tenir compte de l'évolution motrice.

Parfois, même les instruments les plus petits sont encore trop grands pour eux. De même que vous ne pouvez pas demander à un enfant de moins de 18 mois de tenir sur un pied sans de grandes difficultés, pour jouer d'un instrument il faut une interdépendance entre, par exemple, la main droite et la main gauche qui ne peuvent être mises à profit avant cinq ans.

Certains enfants vont être prêts très tôt, d'autres auront un démarrage plus tardif, à 6 mois ou 1 an près, l'apprentissage risquant alors d'être beaucoup plus simple.

Trop tôt ou trop tard ?

On prend plus de risque à faire commencer un enfant trop tôt que trop tard. S'il est vraiment doué, il rattrapera son « pseudoretard » en quelques mois. Combien de musiciens professionnels avouent avoir commencé très tard ? Leurs acquisitions sont ensuite allées très vite. Si l'enfant n'est pas prêt il va trouver la musique trop difficile, trop contraignante et va rapidement être écœuré. Cette précocité est certainement l'un des facteurs les plus fréquents d'échec.

Si l'on veut donner une fourchette raisonnable, en excluant les méthodes d'initiation instrumentale, l'instrument que l'on peut commencer le plus jeune est le piano (dès 5 ans), et le plus tard le chant lyrique (16 à 18 ans).

Une maturité nécessaire.

Si l'enfant n'est pas mûr physiquement ou intellectuellement pour faire de la musique, il risque de renoncer à l'acquisition d'un instrument. Le professeur d'instrument devra alors accepter de faire davantage un travail d'éveil musical et instrumental qu'un cours d'instrument.

L'éveil musical pour commencer.

Il ne faut pas confondre l'éveil musical et la pratique d'un instrument : l'éveil musical se fait déjà à la maison. Les parents sont alors les premiers initiateurs. Vers l'âge de 6-7 ans, les enfants peuvent participer à un éveil musical dans des ateliers où des professionnels savent préparer les bases concrètes indispensables.

Viennent ensuite les classes d'initiation musicale, puis l'enfant intègre vers 8 ou 9 ans la classe de formation musicale (solfège) et peut alors commencer à jouer d'un instrument

Un bon élève fait-il un bon musicien ?

Si vous avez choisi de faire suivre à votre enfant la filière classique (éveil, initiation, solfège et cours) et si votre enfant est scolairement très bien intégré, l'apprentissage musical présentera certainement peu de difficultés. La théorie musicale très mathématique ne pourra que fortifier ses mécanismes de raisonnement.

Très fréquemment, les bons élèves sont de bons musiciens. En revanche, si votre enfant éprouve quelques difficultés à l'école primaire, il va falloir faire attention.

S'il est particulièrement doué pour la musique, l'apprentissage de la musique sera valorisant : il pourra prouver qu'il peut être brillant dans une discipline artistique. Même s'il continue à être mauvais ou moyen dans ses résultats scolaires, son entourage ne mettra pas en doute ses capacités intellectuelles et artistiques.

Mais il peut aussi reproduire les mêmes difficultés, l'apprentissage musical et scolaire nécessitant une méthodologie qui, souvent, fait défaut à des enfants pourtant très intelligents et les mène à des difficultés, voire des échecs.

Dans ce cas, mieux vaut attendre que l'enfant consolide ses premières acquisitions de la lecture et de l'écriture avant de lui proposer encore un autre langage.

Ecouter et voir pour mieux choisir.

A l'âge où il commence la musique, l'enfant a parfois du mal à se projeter dans l'abstrait. Il est dans le concret : il va falloir lui faire entendre mais également lui montrer les instruments, les lui faire rencontrer physiquement. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour y parvenir :

- La séance de présentation d'instruments, organisée pour les élèves inscrits en cours d'initiation à la fin de l'année. Les professeurs présentent leur instrument, jouent différents airs, puis les élèves intéressés peuvent alors aller vers les instruments qui les attirent, les toucher, les porter. Le professeur les aide à produire le premier son. Certains instruments, comme le piano, ne sont en général pas présentés : bien connus des élèves, il n'est souvent pas nécessaire d'en parler pour trouver des adeptes !

- Les auditions organisées par l'Ecole de Musique sont des moments privilégiés pour entendre les instruments, découvrir les professeurs, et se faire une idée du répertoire abordé en cours. (voir dans la partie agenda : *Programme de l'année*).

- Les concerts ou spectacles musicaux peuvent également être intéressants, en veillant à choisir des spectacles adaptés à la capacité de concentration de l'enfant.

- A la maison, il est important d'offrir à l'enfant une ambiance musicale fréquente et régulière, en prenant soin de varier les genres. Pour chaque musique écoutée, il est intéressant de trouver ce qui est différent par rapport à d'autres, à quoi cela nous fait penser... Proposez à l'enfant par exemple un conte musical comme le traditionnel Pierre et le loup de Serge Prokofiev, ou alors Piccolo et Saxo d'André Popp, idéal pour découvrir les sonorités de tous les instruments de musique !

Le choix de l'enfant.

Les enfants sont parfois attirés par plusieurs types d'instruments qui peuvent sembler très opposés, mais la connaissance de ces instruments vous permettra, bien souvent, de décrypter un fil conducteur.

Verbaliser les choix.

Sans mener un interrogatoire digne de services spécialisés, sachez discuter avec votre enfant afin de savoir ce qui pour lui est important. Il fera souvent instinctivement certains choix dont il mesurera mal le pourquoi.

Par exemple, un enfant solitaire a tendance à privilégier des instruments avec lesquels il pourra jouer seul, sans avoir besoin d'un partenaire (le piano ou la guitare).

Les timides trouveront, par le biais d'instruments d'harmonie comme le tuba et le trombone l'occasion de pouvoir jouer à plusieurs et ainsi quitter la solitude dans laquelle ils s'enferment.

La beauté structurale d'un instrument peut avoir une influence aussi importante que son timbre sonore.

Gare aux idées préconçues.

Parfois les enfants se font de fausses idées et sont déçus. Ils attendent souvent des qualités ou des défauts à tort, que parfois notre logique d'adulte a du mal à concevoir (par exemple : il faut être très fort et très costaud pour jouer de la contrebasse ; il faut cracher dans le cor ; la clarinette est plus facile que le saxophone ; il faut de plus grandes mains pour jouer du piano que du violon ; etc.).

C'est par les questions que vous poserez et par votre connaissance de ces instruments que vous pourrez bien orienter votre enfant.

Le rôle des parents.

L'apprentissage d'un instrument nécessite une implication des parents. Il existe souvent une confusion avec les autres activités extrascolaires des enfants : par exemple, en sortant d'un cours de judo, de peinture ou de tennis, il n'y a pas de travail supplémentaire à fournir entre deux cours. Ce n'est pas le cas lorsque l'on joue d'un instrument. . .

Un investissement de temps pour les enfants mais aussi pour les parents.

La musique nécessite un entraînement journalier dès le début de l'apprentissage : tous les jours, il faut faire quelques exercices de solfège (entre 10 et 15 minutes) et s'exercer à l'instrument (20 à 30 minutes). Sans cet investissement, les progrès seront très longs et l'enfant risque de se décourager.

Le rôle des parents.

Ce sont les parents qui devront surveiller, en plus du travail scolaire, la bonne exécution de ces exercices journaliers. Cette rigueur ne doit pas pour autant rimer avec corvée, ni pour les parents ni pour l'enfant. Si ce sont leurs enfants qui apprennent la musique, il y aura un surcroît de travail à prévoir pour les parents.

Même s'ils ne connaissent pas la musique, les parents ne peuvent pas se décharger d'une présence et d'une écoute quotidiennes. Il ne suffit pas de dire : «Tu as travaillé ton instrument aujourd'hui ?» ou «Va faire tes vingt minutes d'instrument ». Les parents doivent s'asseoir à côté de leur enfant, ouvrir les cahiers, écouter, aider et valoriser le travail musical.

Les parents qui font un transfert.

Beaucoup de parents amènent leur enfant au cours de musique pour leur « donner la chance qu'ils n'ont pas eue, eux ». Malgré une attirance modérée pour la musique (comme souvent leurs parents au même âge), ces heureux enfants vont transpirer sur la petite méthode de piano pour tenter de combler une lacune de leurs parents.

Cette situation de départ n'est généralement pas faite pour développer une passion chez l'enfant. La préadolescence ou l'adolescence ont généralement vite raison de la docilité que les enfants avaient montrée jusque-là.

Parfois, un des parents décide de reprendre des cours en même temps que son enfant: ce peut être le moyen de partager une passion et d'éveiller la motivation de l'enfant comme celle du parent mais attention de ne pas dérapier et de dégénérer en une rivalité comparative entre l'adulte et l'enfant.